

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout agent hospitalier peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, sur le temps de travail, sous réserve des nécessités de service.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous devez déposer auprès de votre cadre une demande de congé de formation syndicale au moins 30 jours avant.

Soit avant le 28 avril 2023



FAIRE SA DEMANDE À SA DIRECTION

S'il n'existe pas de formulaire de demande dans votre établissement, faites un courrier du type

Nom Prénom, grade, service

À M ou Mme le directeur-trice...

À... le

Madame ou Monsieur

J'ai l'honneur de solliciter un congé de formation syndicale d'une journée, conformément au décret N°88-676 du 6 mai 1988.

Cette session est organisée par l'Institut de formation et d'études des travailleurs et travailleuses des secteurs d'activités sanitaires et sociales, Solidaires Unitaires et Démocratiques (ITET -SUD), affilié au CEFI-SOLIDAIRES.

Elle se déroulera le 1er Juin 2023 à Loches.

Veillez agréer, Madame / Monsieur l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature

SUD SANTÉ SOCIAUX 37 INDRE ET LOIRE

CHU de Tours 02 47 47 37 62
Portable Privé 06 17 63 57 32
Portable Public 06 15 08 62 22

 sudsantesociaux37@gmail.com

 www.sudsantesociaux37.org

 [@sudsantesociaux37](https://www.facebook.com/sudsantesociaux37)

 [@sudsantesociaux37](https://www.instagram.com/sudsantesociaux37)



LA FORMATION AVEC SUD

**CONNAITRE SES DROITS
POUR LES DÉFENDRE
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX**

FORMATION SYNDICALE

SALAIRES ET FICHES DE PAIE

LES COMPRENDRE POUR LES DÉFENDRE



JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

DE 9H00 À 16H30

SITE DE L'EHPAD PUY GIBAULT

DU CH. DE LOCHES

SALLE YVARS

POURQUOI C'EST IMPORTANT DE COMPRENDRE NOTRE FICHE DE PAIE ?

Parce que comprendre sa fiche de paie c'est :



Savoir que le salaire c'est le nerf de la guerre.



Qu'on peut vérifier que rien ne manque à la fin du mois.



Savoir que le salaire, ce n'est pas uniquement le net en bas de page. C'est aussi l'ensemble des cotisations qui constitue le salaire socialisé.



C'est savoir d'où viennent nos salaires dans la Fonction Publique Hospitalière.



C'est comprendre les attaques des gouvernements sur nos salaires qui sont bien souvent déguisées ou incompréhensibles.

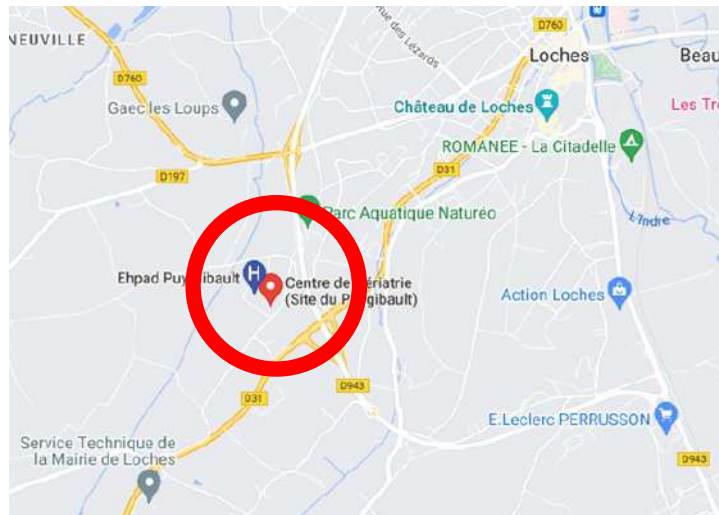


Prendre conscience qu'il est urgent de nous battre ensemble pour des augmentations immédiates et contre les politiques de salaires aux rabais.

EN BREF, CONNAÎTRE NOS DROITS, C'EST LA PREMIÈRE ÉTAPE POUR LES FAIRE RESPECTER !

Si tu souhaites mieux comprendre,
préciser tes questions, c'est le moment !

La formation se déroulera
dans la salle Yvars
De l'EHPAD de Puy Gibault
10 Rue Geneviève Chaumeny,
37600 Loches



S'INSCRIRE AUPRÈS DE SUD

Il est obligatoire de nous informer de ta participation. L'inscription auprès de ta direction ne suffit pas.

FLASHE LE QR CODE POUR
ACCÉDER AU FORMULAIRE
D'INSCRIPTION SUR NOTRE SITE
DE FORMATIONS SYNDICALES



CRÉE UN COMPTE OU
CONNECTE-TOI AVEC TON
COMPTE EXISTANT

OU DÉCOUPE LE COUPON RÉPONSE ET ENVOIES-LE NOUS AU LOCAL SYNDICAL SUD DE LOCHES

Nom :

Prénom :

Établissement :

Service :

Téléphone :

Email :

Adresse postale :

Je participerai à la formation
« Salaires et fiches de paie »
Du jeudi 1^{er} juin 2023 à Loches